



Liens vers des pages de téléchargement

Par **edw**, le **25/11/2008** à **13:51**

Bonjour,

J'aimerais savoir s'il est illégal pour un site web hébergé en France d'avoir des liens URL pointant vers des pages web de sites peer-to-peer proposant du contenu audiovisuel en téléchargement.

Dans les faits, le site n'héberge rien mais pointe vers du contenu hébergé illégalement sur d'autres sites. Le législateur considèrera-t-il qu'il y a délit d'incitation au téléchargement d'œuvres protégées ?

Merci d'avance pour vos conseils.